



# Notre histoire & transparence de nos tarifs !

Et si on vous expliquait comment on fonctionne ?

On peut légitimement se demander : *pourquoi les formations au métier de Doula coûtent « si cher » ?*

Nous avons souhaité vous apporter des éléments de réponse. Notre modèle économique nous est propre et ne représente en aucun cas celui des autres centres de formation. Une équipe pédagogique nombreuse implique un investissement sur les moyens humains important.

Mais avant toute chose, permettez-nous de nous présenter !

## Notre histoire

L'école Doula Présence est le fruit de plusieurs années de réflexion, qui ont fini par germer en 2022.

Je suis Laura Munoz, la personne morale qui a fondé la société *Doula Présence*. C'est une société qui a pour vocation d'évoluer, puisqu'elle en est aux toutes **prémices de sa naissance**. D'autres projets sont actuellement en gestation avec au programme, l'intégration de cosociétaires sur les années à venir !

J'ai eu le privilège d'être l'une des femmes formées et accompagnées par **Domie Marquette**, sage-femme retraitée depuis plusieurs années. Elle fait partie de ces personnes clefs qui m'ont guidé et fait cheminer dans ce qu'était le métier de Doula. **Julia Zimmermann**, sage-femme libérale (en pause depuis le COVID), a également contribué de près à mon éclosion de doula avec Domie, sur la période 2018-2019, lors de leurs ateliers mensuels « *sages-femmes-parents-bébés-et doulas en chemin* » !

La vie offrant parfois des opportunités incroyables, j'ai eu la chance d'être formatrice sur Toulouse pour un organisme Québéco-Belge, auprès duquel j'ai suivi une autre formation au métier de doula, afin de « valider » mon *parcours informel* auprès de mes deux mentors. Cette expérience m'a permis de faire naître un présentiel que j'ai co-construit au plus près des enseignements que j'avais reçu de *Domie* et *Julia*. J'ai eu l'honneur d'y croiser la route de nombreuses femmes inspirantes, qui se sont formées avec moi et avec les intervenants que j'ai convié dans cette aventure ; dont, Domie Marquette !

C'est après avoir identifié de nombreux besoins en manque dans cette formation pour laquelle j'ai été prestataire, que le germe de ces dernières années a finalement poussé !

L'école *Doula Présence* est née ! Les objectifs pédagogiques et plusieurs valeurs forment les **fondations** de cette école, qui repose sur des principes de **qualité**, de **convergence** et de **cohésion**, des différents acteurs de la périnatalité ; mais aussi et surtout, d'**humanité** !

Document validé et communiqué en février 2023

[www.ecoledoula-presence.com](http://www.ecoledoula-presence.com) | [contact@ecoledoula-presence.com](mailto:contact@ecoledoula-presence.com)



## **Le lancement de ce projet a été rendu possible grâce à plusieurs personnes :**

- **Marie Château** : Doula et formatrice au soin rituel Rebozo. Marie a été d'un grand soutien et s'investit pour accompagner cette année de lancement, sur une part du travail colossal que cela représente de lancer un tel projet ! Elle fait également parti des créatrices de contenu sur la plateforme de formation.
- **Ségolène Barreda** : Doula en activité et femme passionnée par les échanges inter-professionnel-le-s ! Elle s'investit sur la partie communication de l'école et son lancement, à un tarif de prestation généreux, car elle connaît les complexités actuelles financières pour ce centre de formation encore dans sa première année. Actuellement en formation de formatrice, elle fera partie de l'équipe pédagogique sur l'année 2024-2025.
- Des **étudiantes** très investies, avec qui nous avons noué des liens au-delà de l'expérience de formation qui leur a été dispensée. Ce sont elles qui nous ont permis d'évaluer en tant que **groupe pilote** la formation de notre école ! (*Les remerciements nominatifs se trouvent sur notre plateforme de formation*).
- **Amélie Henninger** : Doula du post-natal et de l'accompagnement à l'allaitement, Doula de la famille et pratiquante du soin Rebozo près de Strasbourg. Amélie est l'une des personnes qui a mis son expertise au service de la création de modules sur la partie post-natal sur la plateforme de formation.
- **Tous les intervenants** des professions transversales à notre travail, sur les formations Doula Initiale & Complète :  
**Julia Zimmermann, Clément P. Thievend, Julie Dessales, Muriel Grosjean.** C'est en grande partie grâce à leur expertise que nous avons pu répondre à nos objectifs pédagogiques.

### **Mais encore...**

- **Toutes les personnes** qui se sont investies dans la rédaction ou les retours constructifs sur la **charte de l'école** :
  - o Les membres du « *cœur pédagogique* » de l'école Doula Présence : Marie Château, Julie Dessales, Ségolène Barreda, Amélie Millet et moi-même, Laura Munoz.
  - o Julia Zimmermann, sage-femme qui nous a adressé des retours spontanés, ayant permis des axes de réflexion et d'amélioration complémentaires.
  - o Les personnes hors de l'école *Doula Présence* qui ont pris le temps de nous répondre et de nous adresser des retours constructifs ! Un grand merci particulier aux membres de l'association Doulas de France qui y ont contribué.
- **L'association Douce Tribu** : Organisme fondé par Gracieuse Fonta dans le but de rassembler autour d'un même objectif, plusieurs acteurs et professionnels du domaine périnatal. L'accueil de ce centre de formation naissant a été chaleureux ! Nous partageons plusieurs valeurs, notamment la convergence ; et souhaitons également apporter notre soutien à cette association Occitane.
- **L'association Doulas de France** : Qui a pris le temps avec ses bénévoles de nous recevoir afin que leur soit présenté ce centre de formation. L'accueil a été bienveillant et humain. L'école *Doula Présence* a dans ses objectifs une étroite collaboration avec cette association, très impliquée depuis de nombreuses années dans la reconnaissance et le travail autour du métier de Doula.



## Les objectifs fondateurs :

- ✚ Être actrices à notre niveau, des transformations sociales autour du métier de doula en France. Aller dans le sens d'une réglementation par un code déontologique, afin de sécuriser les clients accompagnés et les doulas en activité.
- ✚ Accompagner les personnes qui souhaitent se former au métier de doula, grâce à une équipe **pluridisciplinaire**. Incluant des personnes du secteur médical et des sciences humaines et sociales, en plus des **doulas** qui tiendront le fil conducteur dans ce processus de formation.
- ✚ Se former au métier de doula, c'est pour nous plus que simplement intégrer un centre de formation indépendant. C'est rejoindre **une communauté de professionnel-le-s** à un niveau beaucoup plus large que notre école.
  - C'est pourquoi, les Doulas formatrices sont impliquées dans les événements de regroupement périnatal, dans la vie associative, les rencontres inter-secteur, etc. Ainsi, nous demandons l'engagement aux personnes qui se formeront avec nous, de s'investir une fois certifiées, afin de contribuer **à leur niveau** également aux actions communes qui permettent au métier d'évoluer et de s'implanter à un niveau sociétal.
  - Plus encore, l'école *Doula Présence* s'implique activement à réseauter avec d'autres centres de formation. Cet objectif va dans l'intention de **tisser un réseau inter-centres de formation en France**, que ce soit pour la cohésion du métier dans ce que nous transmettons, que pour l'accompagnement des étudiant.e.s de nos écoles respectives. Les premiers objectifs : fonder un réseau de superviseurs compétents ! Certaines écoles ont déjà répondu favorablement à cette intention ! Un grand merci à l'école *Yoga Doula* qui a tout de suite été dans la direction d'une convergence !  
Nous souhaitons profondément nous libérer de tout état d'esprit compétitif, afin de remettre du *lien* et de la *cohésion*.
- ✚ L'école a pour objectif d'inscrire le métier de Doula dans une **coopération étroite** avec tous les professionnels qui interviennent auprès des parents, des futurs parents, sur la période périnatale.  
Cela implique de mettre (une fois encore), du *lien* et de la *cohésion* dans ce travail collaboratif. Avancer ensemble dans la même direction, afin que les doulas qui auront cheminé avec *Doula Présence*, puissent intégrer l'importance des différents points de vue et l'expertise de plusieurs professionnels, dans leurs accompagnements à venir. Prenant la pleine mesure de l'intérêt de l'expertise singulière, de **chaque professionnel** qui intervient dans cette période sensible qu'est, la **périnatalité**.
- ✚ Nous avons pour mission d'être composés d'une équipe de professionnels qui sont impliqués et actifs sur le terrain. C'est-à-dire que chaque intervenant est un **professionnel en activité** auprès des familles, au-delà de sa caquette de formateur/trice.



- ✚ Nous demandons aux personnes qui s'engagent dans notre école sur une formation au métier de Doula, de participer au minimum à 8 supervisions individuelles et à 4 sessions en groupe sur les 2 années **post-diplôme**. Notre objectif est de nous assurer que les doulas/os qui débutent dans leurs premières années de pratique, soient bien soutenus et accompagnés pendant cette période de vulnérabilité. (*Ces supervisions sont toutes proposées à des tarifs réduits pour nos étudiants.*)
- ✚ Enfin, un autre objectif fondateur a été le suivant : Chaque professionnel qui intervient dans les formations initiales et complètes au métier de Doula, est une part conséquente de « *la fleur\** », qui rend complet ce projet. De fait, ils doivent être mis à l'honneur, en recevant une **prestation financière au plus juste** par rapport à l'investissement qu'ils fournissent. Ce qui nous amène à la deuxième partie de ce document !

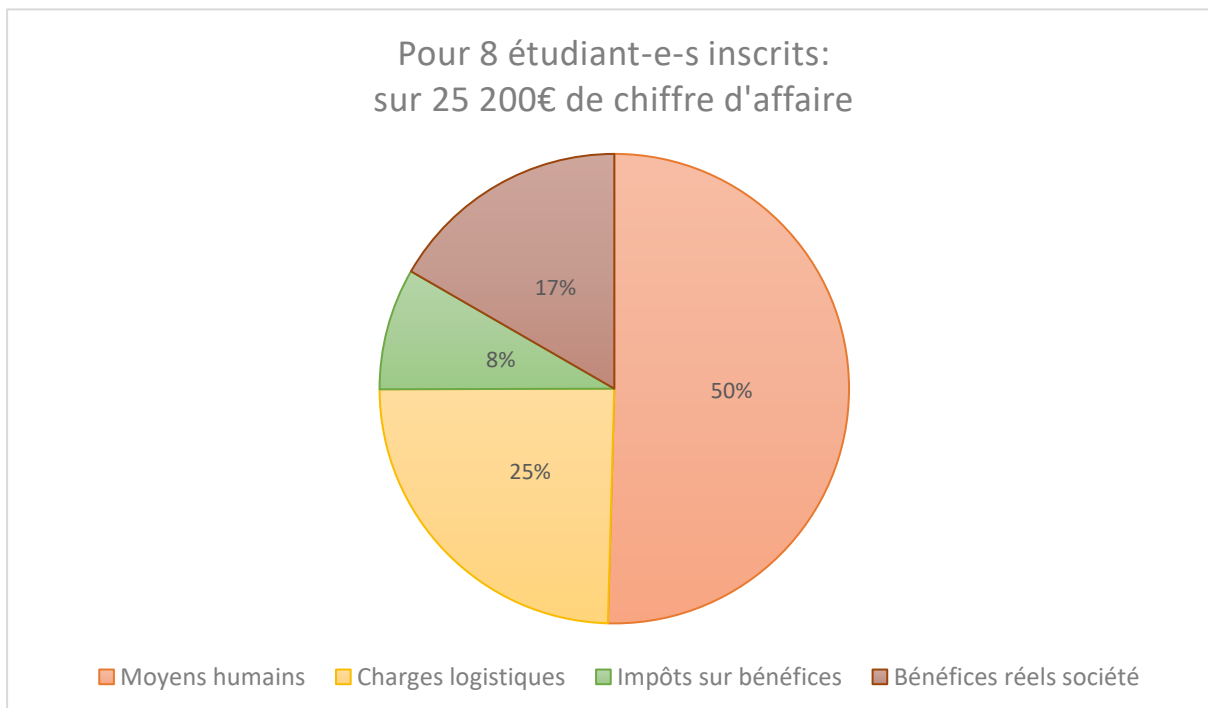
\*En référence à la fleur permaculturelle. « Le parcours permaculturel commence avec l'éthique et les principes de conception, et progresse à travers les domaines clés nécessaires à la création d'une culture durable. » (Source : "*Permaculture principles and pathways beyond sustainability*" de David Holmgren)

## Comprendre nos tarifs :

### **Pour la formation Doula Initiale :**

Ce graphique ne comporte pas l'investissement financier du montage de la société, de Qualiopi, ainsi que de tous les frais engagés dans la création de cette société. Ces frais, nous l'espérons, seront compensés suite à la première année de lancement !

Sur la base de nos tarifs de lancement 2023-2024 :



1. **Les moyens humains (50,4%)** : Ils correspondent à ce que la société verse aux formateurs/formatrices, aux intervenant-e-s, aux personnes « en coulisse » (comptable, juriste, Web master, etc.). Ces frais sont voués à augmenter à mesure que la société s'épanouie. Pour l'instant, nous avons des moyens humains restreints sur la communication de l'école et d'autres tâches, afin de garder tout de même une viabilité financière sur ce projet ! Les objectifs 2024-2025 : augmenter la part réservée aux intervenant-e-s pédagogiques de 2%.
2. **Les charges logistiques (24,6%)** : Elles correspondent à ce que la société investit sur la location des locaux, le site web professionnel, la plateforme, les frais liés au matériel, compte bancaire professionnel société, outils de travail en ligne, etc.
3. **Les impôts et dividendes sur bénéfices (8,3%)** : C'est ici une estimation qui sera réévaluée sur les prochaines années lorsque nous aurons le recul nécessaire. Ce chiffre est simplifié, car en réalité, la société a un taux d'imposition à environs 44% sur ses bénéfices entre l'URSSAF et les dividendes.
4. **Les bénéfices réels de la société (16,7%)** : C'est ce qu'il reste après déduction de tous les autres frais. Pour faire simple :

⇒ Dans les **3 150€** (tarif de lancement) que vous payez, environs **526€** vont à la société l'école Doula Présence.

*Document validé et communiqué en février 2023*

[www.ecoledoula-presence.com](http://www.ecoledoula-presence.com) | [contact@ecoledoula-presence.com](mailto:contact@ecoledoula-presence.com)



Ce tarif inclue :

- Le maintien et l'évolution de la société de l'école Doula Présence
  - Votre **plateforme** de formation (Entre 460 et 520 heures de formation)
  - Votre **accompagnement pédagogique** : mise en lien avec vos professeurs, réponses à vos questions lors de votre parcours, accompagnement des travaux...
  - **Vos supervisions** post-formation tarif réduit pendant 2 ans
  - Temps de **gestion administrative** : Inscription, délivrance de vos certifications, correction de tous vos supports et travaux, etc.
  - Intégration à nos **réseaux** de Doulas, de professionnels et la possibilité d'intégrer le réseau DDF post-formation
  - *Prochainement (2024-2025) : la certification Qualiopi (nous l'espérons !)*
- ⇒ Projets d'appui où la société investie une part de ses bénéfices à chaque bilan annuel : contribution aux projets de travail en commun autour du métier de doula, association Doulas de France, travail autour de la réglementation du métier de doula en France.  
Budget alloué bilan 2023-2024 : Entre **3** et **5%** selon recettes.

**Note :** Les proportions sont sensiblement les mêmes sur la formation Doula Complète.



## Petit point concernant les formations complémentaires :

Un pari a été pris : héberger des formations complémentaires sur la société et le site internet, répondant aux critères qualité de l'école. L'objectif étant de délivrer aux doulas/os formés, des formations complémentaires en périnatalité, qui viendront s'ajouter à leurs parcours.

Les formations complémentaires actuelles :

- Cercles parents-bébés ;
- Soins rituels Rebozo ;
- Parentalité positive ;
- Massages femmes Pré & Post-natal
- Massages bébés

D'autres sont à venir. Chacune doit faire l'objet d'une intégration répondant aux critères qualité de l'école, mais aussi à nos valeurs fondatrices. Le principe inaliénable du centre de formation Doula Présence est le suivant : **DU PRÉSENTIEL !**

A notre époque, il est tellement facile de faire des formations en ligne. D'être seul-e devant son écran. De participer à des visio-conférences. De pouvoir travailler de n'importe où et n'importe quand ! Nous (*vostra équipe pédagogique*) entendons ces arguments. C'est vrai que cela permet à des personnes des alternatives précieuses, lorsqu'elles sont sur des territoires où dans des configurations de vie, qui rendent très difficiles la participation à une formation en présentiel. Nous comprenons et respectons tout à fait que certaines personnes fassent ce choix.

Cependant, nous sommes persuadé.e.s que la **qualité de présence** et l'intensité de ce qui peut être vécu et **intégré** lors d'une formation en présentiel, est incomparable. Nous ne voyons pas d'autre moyens possibles d'intégrer des postures de la **relation d'aide**, sans passer par la case **présence**.

Concernant ces *formations complémentaires* : elles sont dispensées par des formateurs/formatrices qui ont tout conçu de A à Z ! C'est pour cette raison, que nous considérons **qu'elles leur appartiennent** et que la société qu'est l'école Doula Présence, n'est là que pour les héberger et leur permettre de se faire connaître. Lorsque, nous l'espérons, nous aurons obtenu la certification Qualiopi ; nous permettrons également aux étudiant.e.s qui souscrivent à toute formation par le biais de *Doula Présence*, de disposer de possibilités de financement.

C'est pour ces raisons que l'école a fait le pari FOU sur l'année 2023-2024, de proposer des conditions d'hébergement, qui ne sont pas pratiquées habituellement...

**80% du prix que vous payez revient DIRECTEMENT aux  
Formateurs-formatrices !**

C'est un modèle économique qui (selon nos connaissances), jusqu'à présent n'existait pas dans ce type de proposition. L'idée est de remettre de l'équité dans ce système qui malheureusement, même dans le milieu de la périnatalité, reste un business qui est soumis à des principes d'expansion financière, au péril de certaines valeurs humanistes.

*Document validé et communiqué en février 2023*

[www.ecoledoula-presence.com](http://www.ecoledoula-presence.com) | [contact@ecoledoula-presence.com](mailto:contact@ecoledoula-presence.com)



Rien ne garantit pour l'instant la viabilité de ce modèle économique, étant donné qu'il n'y a pas de recul sur l'impact des impôts et charges que cela va représenter pour la société. Cependant, l'école prend l'engagement suivant :

La règle inaliénable restera que le formateur qui est à l'initiative d'une formation spécialisée complémentaire, conçue de A à Z par ses soins, sera toujours majoritaire. C'est-à-dire que la société Ecole Doula Présence s'engage à ne **jamais** aller au-delà d'une commission de 40% pour l'hébergement de ces formations-là, même après l'obtention de Qualiopi.

La communication publique de ce document est une manière de marquer au fer rouge ces engagements.

Au grand plaisir de vous retrouver !

N'hésitez pas à **prendre RDV** avec nous si vous souhaitez plus d'informations sur l'une de nos formations et sur l'équipe !

*Toujours dans un principe d'unité, ce document a été transmis relu et accepté par le cœur pédagogique de l'équipe, avant d'être relayé publiquement.*

Bien à vous,

L'Ecole Doula Présence